

6, Boulevard Michelet

31000 TOULOUSE

Dossier suivi par

Mme Polo

T 05.61.62..47.84

0311631e-gest

@ac-toulouse.fr



**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

**TRANSPORT D’ELEVES VERS LES INSTALLATIONS SPORTIVES**

**Marché octobre 2021 à septembre 2022**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

1. **Identification de la personne publique :**

Dénomination et adresse de l’établissement et du service acheteur :

Collège Michelet

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Chef d’établissement du collège Michelet

Comptable assignataire : Monsieur l’Agent Comptable du lycée Ozenne

1. **Objet du marché**

Marché à bon de commande pour assurer le transport en car des élèves et professeurs accompagnateurs de notre établissement vers les installations sportives de Toulouse suivantes  avec un départ du collège Michelet :

* Faucher - Pech David
* Stadium - Patinoire Jany
* Montaudran - Gymnase Arnauné
* Sesquières - Bagatelle
* L’hers - Argoulets

Les rotations s’effectueront le lundi, mardi, jeudi et vendredi à

 8h10, 10h15,14h10 : les reprises sont : 9h30, 11h35, 15h30

 et/ou 9h10, 13h40 : les reprises sont : 11h30, 16h

Les départs pour le mercredi se feront à partir du Pont Neuf pour les installations suivantes :

* Léo Lagrange
* Faucher
* Stadium
* Mirail
* Bagatelle
* Alban minville

Les rotations au départ du Pont Neuf se feront exclusivement le mercredi à 8h45 ; 10h45 et la reprise à 10h00, 12h00.

Un planning de commande par cycles sera envoyé tous les 2 mois. Le nombre et le type de cars affectés à ces transports sont fonction du nombre de participants et des destinations. Chaque classe comprend 30 élèves et un participant. Sur certains horaires, il peut y avoir 3 bus en même temps. Des cars de 63 places seront régulièrement demandés.

Le nombre de rotations d’octobre 2021 à juin 2022 et septembre 2022 sera de 588 A/R en bus environ. Certaines pourront être annulées en fonction de changement d’emploi du temps ou autres contraintes au minimum 24 h avant le départ.

1. **Procédure**

Procédure adaptée selon les dispositions du Code des Marchés Publics : article 28.

Marché à bon de commande, lesquels seront transmis au fur et à mesure des besoins. Les rotations annulées **au minimum la veille du trajet ne seront pas facturées.**

1. **Offre :**
* Le candidat devra être titulaire d’un agrément pour le transport des élèves. **Ce document doit être fourni.**
* Les véhicules devront être équipés de ceinture de sécurité et soumis (ainsi que les chauffeurs à la règlementation en vigueur), sans strapontins et équipés d’un dispositif éthylotest anti démarrage,
* Le candidat sera titulaire d’une assurance en responsabilité civile, contractée auprès d’une compagnie agréée, le garantissant contre tous les dommages aux personnes et bagages liés à l’exécution de sa prestation.
* Les prix toutes taxes comprises seront fermes et définitifs pour la durée du marché et exclus de tous frais annexes. Le prix sera proposé pour une rotation (aller-retour).
1. **MODALITES DE PAIEMENT**

Le règlement sera effectué par mandat administratif à 30 jours à dater de la certification du service fait. Les factures seront adressées à l’établissement en 3 exemplaires en fin de mois. Le RIB devra être indiqué sur la facture ou joint en pièce annexe.

1. **DOCUMENT REGISSANT LE MARCHÉ**
* Les présentes conditions générales des prestations que le candidat retournera revêtues de la mention lue et approuvée, datée et portant le cachet de l’entreprise et émargées par le représentant habilité.
* Règlements, décisions et recommandations en vigueur applicables aux articles du marché.
1. **CRITERES D’ATTRIBUTION**
* Qualité : fiabilité du service (références) et des véhicules utilisés (état du parc) : 40 %
* Prix des prestations : 60 %

**8-** **Date limite de remise des offres :**

La date de limite des offres est fixée au 26 août 2021.

**9-** **attribution du marche :**

La publication de l’avis d’attribution du marché sur le site <http://web.aji-france.com> vaudra notification du marché au candidat retenu.

1. **CONTACT :**

Pour plus de précision, merci de s’adresser à Mme Badie.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation.

Fait à TOULOUSE Le responsable de l’entreprise,

Le 06/07/2021 Nom :VIGOUROUX

 Prénom : BERNARD

Cachet de l’entreprise